

Recommandation sur la lutte contre la pauvreté

**Deuxième Assemblée générale de la Conférence parlementaire des Amériques
Río Grande, Puerto Rico, 19 au 23 juillet 2000**

CONSIDÉRANT que, dans le monde, un milliard d'êtres humains ne sont toujours pas en mesure de satisfaire leurs besoins élémentaires et que la pauvreté touche la moitié de la population des Amériques, dans tous les pays des Amériques, indépendamment de leur niveau de développement économique;

CONSIDÉRANT que la mondialisation, dont le processus d'intégration économique en vue de créer la Zone de libre-échange des Amériques, offre de grandes opportunités de progrès pour les pays des Amériques et ouvre de nouveaux champs de coopération, mais accentue parfois les écarts de richesse entre les pays et au sein même des sociétés;

CONSIDÉRANT que l'éradication de la pauvreté constitue le plus grand défi auquel sont confrontées les Amériques, car la pauvreté risque de limiter à la fois le progrès et la stabilité des sociétés, le fonctionnement des institutions démocratiques, la sécurité des individus et le développement économique;

CONSIDÉRANT que la situation de la dette extérieure dans les pays sous-développés ou en développement fait en sorte que leurs gouvernements ne sont pas en mesure d'investir dans la lutte à la pauvreté et, par conséquent, que les différences sociales et de qualité de vie entre les populations de ces pays s'accentuent de plus en plus et empêchent l'atteinte d'une justice sociale dans les Amériques;

CONSIDÉRANT que, avec les progrès technologiques, de nouvelles stratégies se développent pour faire de la technologie un outil pour lutter contre la pauvreté et pour faciliter l'accès aux services de santé et d'éducation;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité des parlementaires de favoriser l'inclusion de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, sans aucune discrimination, aux processus visant à assurer le développement humain, économique et démocratique dans les Amériques;

Nous, représentantes et représentants des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, des Parlements régionaux et des organisations interparlementaires des Amériques:

RÉAFFIRMONS notre profonde préoccupation à l'égard de l'écart croissant entre les riches et les pauvres au sein des pays des Amériques et de l'obstacle que cet écart représente pour le développement durable des populations du continent;

DÉPLORONS fermement le fait que, partout dans les Amériques, certaines personnes sont encore incapables de satisfaire leurs besoins élémentaires, soit l'accès à l'eau potable, à une alimentation quotidienne ainsi qu'à des services de santé et d'éducation adéquats, et que ces conditions de vie déficientes vont à l'encontre des droits humains fondamentaux;

CONVENONS de continuer à promouvoir l'intégration sociale et l'accès à l'emploi et de collaborer activement en vue d'éradiquer la pauvreté et de garantir concrètement le droit à la dignité humaine pour toutes les citoyennes et tous les citoyens des Amériques;

RÉAFFIRMONS notre volonté de participer activement, dans le cadre du processus d'intégration continentale, à la mise en oeuvre de politiques génératrices d'emplois stables et de veiller à ce que les travailleurs bénéficient de conditions de travail adéquates, d'une rémunération équitable, de la liberté d'association et d'une protection contre le chômage, conformément aux dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'Homme;

NOUS ENGAGEONS à accroître, au sein de nos assemblées respectives, les efforts en vue de faciliter l'accès universel à l'éducation, afin de favoriser l'auto-développement ainsi que l'amélioration des conditions de vie et des droits économiques de toute la population, sans exception, et de mettre la technologie au service de ces objectifs;

EXHORTONS les chefs d'État et de gouvernement et tous les parlementaires des Amériques à discuter des moyens de solutionner le problème de la dette extérieure, permettant aux pays débiteurs l'accès à des conditions d'obtention de ressources financières accrues, afin d'investir dans l'éradication de la pauvreté.